**BIBLIOTHÈQUES DE MONTRÉAL**

**Les services destinés aux organismes membres d’AlterGo**

Les Bibliothèques de Montréal offrent différents services aux organismes montréalais. Ceux-ci visent à faciliter l’accès des citoyens aux ressources et aux services des bibliothèques. Ces services ne sont toutefois pas disponibles partout.

Afin de vérifier si votre bibliothèque de quartier offre les services que vous souhaitez, vous devez communiquer avec le ou la bibliothécaire responsable de la bibliothèque.

**Abonnement pour organisme**

Un organisme peut abonner gratuitement un ou plusieurs de ses représentants aux Bibliothèques de Montréal. Cet abonnement lui permet :

• d’emprunter des documents pour une plus longue durée qu’un abonnement individuel, c’est-à-dire pour 28 jours plutôt que 21;

• d’obtenir des collections en dépôt. La bibliothèque peut préparer sur demande une collection de livres et d’autres types de documents pour l’emprunt en fonction de critères (thème, groupe d’âge, format, etc.). La durée de l’emprunt et le nombre de documents sont à déterminer avec la bibliothèque.

**Visite d’initiation à la bibliothèque**

Les bibliothèques peuvent, sur demande et en fonction des besoins de la clientèle, organiser une visite de la bibliothèque pour un groupe. Cette visite permet l’exploration des différents services offerts. Les visiteurs munis des documents requis pourront effectuer leur demande de carte de bibliothèque sur place.

**Activités sur demande et participation aux activités**

Sur demande, une activité peut être organisée par la bibliothèque : lecture de conte, atelier de bricolage ou autres. Cette possibilité est également à confirmer avec la bibliothèque de quartier.

Il y a aussi la possibilité de participer aux activités organisées par la bibliothèque avec un lien avec leur programmation saisonnière. AlterGo envoie par courriel des propositions d’activités accessibles à ses organismes membres à chaque période saisonnière.

**Utilisation d’un espace en bibliothèque et d’équipement informatique**

Dans la plupart des bibliothèques, une salle pour la tenue d’activités est disponible sur réservation. La grandeur et la disponibilité de celle-ci doivent être vérifiées auprès de chacune des bibliothèques selon vos besoins.

Également, il y a des ententes entre bibliothèque et organisme afin d'utiliser les postes informatiques ou d'y recevoir un cours d’informatique. Des plages horaires peuvent ainsi être planifiées pour les organismes. Cette possibilité doit être vérifiée auprès de chacune des bibliothèques.

De plus, lors de votre visite dans certaines bibliothèques, vous pourrez emprunter iPad et portables.

**Visite d’un membre du personnel de la bibliothèque**

Dans certaines bibliothèques, un membre du personnel peut se rendre dans les locaux d’un organisme pour animer une activité. La visite peut être ponctuelle ou régulière.

**Répertoire d’activités**

Les organismes offrant des animations peuvent soumettre leurs activités aux Bibliothèques de Montréal via AlterGo. Ces activités seront ajoutées au répertoire d’activités des bibliothèques, auxquels seuls les bibliothécaires ont accès.

**Programmation des activités dans les bibliothèques**

Les bibliothèques de Montréal mettent en placent une multitude d’activités et d’événements gratuits à la disposition du grand public et des organismes. Tenez-vous au courant en consultant le calendrier des activités à l’adresse suivante : <http://calendrier.bibliomontreal.com/>

**Le Mois de l’Accessibilité universelle dans les bibliothèques de Montréal**

Durant tout le mois d’octobre, les bibliothèques sont invitées à inscrire à leur programmation des activités en lien avec la sensibilisation des personnes ayant une limitation fonctionnelle offertes par les organismes membres d’AlterGo.

Coordonnées : [www.altergo.ca](http://www.altergo.ca) et [courriel\_biblio@ville.montreal.qc.ca](mailto:courriel_biblio@ville.montreal.qc.ca)